

Le 23 septembre 2011.

Par messagerie

Me Benoît Pépin
1188, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: **Guide des sanctions**
 Dossier Régie: R-3669-2009 – Phase 2
 Notre dossier: R000386 CR

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 116 075,61 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Rio Tinto Alcan Inc. dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2011-139 rendue par la Régie de l'énergie le 14 septembre 2011.

Veuillez agréer, Cher confrère, mes salutations cordiales.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carolina Rinfret'.

Carolina Rinfret

/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie et Me Pierre Grenier